



# FLEURISSEMENT DE CORBREUSE



Dossier de présentation

BIENVENUE

## 1. PATRIMOINE PAYSAGER ET VEGETAL

- A. Les parcs, espaces ouverts ou clos
- B. Les arbres
- C. Les pelouses et prairie fleurie
- D. Le fleurissement de pleine terre et hors sol
- E. Les mares

## 2. DEVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

- A. La DDmarche®
- B. La gestion de l'eau
- C. La rhizosphère
- D. La gestion raisonnée des produits chimiques
- E. Le patrimoine bâti

## 3. ANIMATION ET VALORISATION

- A. La promotion de la démarche de fleurissement
- B. Les animations scolaires et périscolaires
- C. La participation des habitants

## 4. PROJETS



## BIENVENUE

Le fleurissement des espaces publics est un enjeu important pour la commune de Corbreuse depuis de nombreuses années. Il contribue fortement à la mise en valeur du territoire et améliore la qualité du cadre de vie des habitants de notre village rural.

Le Service Technique compétent et motivé s'emploie à l'entretien et au développement de ces espaces fleuris. Cette volonté, soutenue par la Commission Espaces Verts du Conseil Municipal, continue à porter ses fruits cette année encore.

Le fleurissement dit «horticole» cède peu à peu sa place (+10% chaque année) au profit d'espèces vivaces ou de graminées moins gourmandes en eau et en engrais. L'idée est de réorienter progressivement ces efforts dans un contexte de gestion durable des espaces verts, pour un fleurissement durable, tout aussi esthétique et nécessitant moins de moyens et d'entretien.

Dans le même sens, porté par des principes écologiques cohérents, l'usage de produits phytosanitaires est proscrit. Le respect de cette bonne pratique a permis à Corbreuse d'obtenir en 2014 les quatre trèfles du programme Phyt'Eaux Cités, mention 'Zéro Phyto'.

Les agents communaux arpentent les voiries chaque jour pour traquer mauvaises herbes, verdure anarchique et offrir aux yeux de tous les habitants un fleurissement multicolore et des espaces agréables dans tous les quartiers. La gestion différenciée de plusieurs espaces verts offrira ainsi des paysages très contrastés avec des zones très soignées dans le village mais aussi des zones plus « naturelles et champêtres » sur les zones extérieures dédiées à la promenade ou aux loisirs. Au total 9,37ha sont entretenus par le Service Technique.

La communication et les entrées de village ont fait l'objet d'une attention particulière avec la mise en place d'une arche d'entrée de village dans chaque sens sur le CD5.

Parmi les projets en cours d'étude pour 2016-2017, l'installation de jardins familiaux, la poursuite de l'amélioration de l'accueil à la Gambade et aux Chitries (pique-nique, jachère fleurie, signalétique, parcours santé...), la prise en compte des zones humides (étangs, mares) sur le territoire communal.



La Commission Espaces Verts

Bienvenue à Corbreuse !

L'équipe du Service  
Technique





Situation des points d'intérêt sur le territoire communal

- 1 Arboretum, La Gambade
- 2 Cimetière
- 3 Eglise, Arbre de la Victoire
- 4 Etangs des Chitries
- 5 La Grenouillère
- 6 Mairie
- 7 Rhizosphère
- 8 Station de pompage Les Yèbles



# 1. PATRIMOINE PAYSAGER ET VEGETAL

## A. Parcs, espaces ouverts ou clos

### Les Chitries

La commune de Corbreuse a aménagé il y a une vingtaine d'année quatre étangs dans la zone verte dite « La Gambade ». On y accède à pied ou en vélo à partir du chemin de la Gambade. Un parking est situé à l'extrémité de ce chemin.

La pêche est interdite dans le premier étang situé en aval de la station d'épuration : il recueille les eaux « claires » issues de cette dernière.

En revanche, les trois bassins les plus éloignés reliés entre eux par de petits déversoirs sont dévolus à la pêche, lorsque cette dernière est ouverte ; les droits sont confiés à une association de pêche. Canards, poules d'eau, cygnes et autres hérons y résident toute l'année. Des tables et bancs y sont installés pour permettre le pique-nique et le repos des pêcheurs et promeneurs.

Une partie des berges amont et du fossé a été nettoyée début 2016 avec le concours du Sibso (Syndicat Intercommunal du Bassin Supérieur de l'Orge).





## La rhizosphère

Il faut souligner que Corbreuse s'est doté en 2009 d'une rhizosphère pour effectuer un recyclage écologique de ses effluents (voir ci-dessous).

## B. Arbres

Depuis plus de vingt ans la commune entretient et plante chaque année de nouveaux arbres sur le territoire afin de conserver et développer la biodiversité et le patrimoine naturel.

Par exemple, un arboretum situé à la Gambade a été créé au fil des années dans le cadre de la manifestation annuelle « un arbre, des enfants ».



Un état des lieux sanitaire et un inventaire variétal est en cours pour mettre en valeur cet espace ainsi que pour les autres secteurs arborés de la commune.

Par ailleurs, des plantations en bordure de chemin permettent de créer une séparation ombragée entre les habitations et des lieux de promenade (exemple : pommiers au bord du chemin de ceinture au Nord Ouest de la commune).



Un autre espace arboré composé d'espèces plus couvrantes (saules, catalpas, bouleaux, etc) et d'espèces plantées régulièrement se situe à la Grenouillère :



## L'Arbre de la Victoire

Le 11 novembre 1920 afin de commémorer le cinquantième de la proclamation de la République, le Conseil Municipal décida de planter un Arbre de la Victoire et offrit un vin d'honneur aux poilus de la Grande guerre ainsi qu'aux vétérans de 1870. Cet arbre, un peuplier que l'on peut toujours voir en face du Clos de l'Abside, a été planté à l'emplacement de l'ancienne mare de Coignières.



## C. Pelouses et prairie fleurie

L'idée est d'agrémenter et d'accompagner l'existant, mais pas de le surcharger. Il faut donc veiller à rester sobre. Un espace herbacé suffit parfois à attirer le regard vers un élément patrimonial plus singulier. Exemples : les espaces herbacés devant l'Eglise et le cimetière.

Une première jachère fleurie a été semée en 2016 a proximité de l'arboretum à la Gambade.



## D. Fleurissement de pleine terre et hors sol

Plus d'une vingtaine de massifs a été créée sur le territoire communal. Une fois le massif mis en place, il nécessite d'être entretenu, notamment en fonction de son impact visuel (exemple : massifs situés dans les espaces de prestige, qui bénéficient d'un entretien régulier). A contrario, il existe d'autres espaces en zone plus libre, pour lesquels le temps consacré à l'entretien mérite d'être réduit.

L'entretien des massifs d'annuelles traditionnelles diffère beaucoup de celui des massifs mixtes, composés de nombreuses plantes. Ce dernier consiste dès les premières gelées :

- à rabattre les tiges mortes à 10 cm du sol,
- à arracher les annuelles et composter les déchets,
- à diviser les touffes de vivaces et planter les bulbes printaniers,
- à biner, désherber, reprendre le broyat du bois pour le paillage.

En tant que vitrine horticole, les massifs des espaces de prestige méritent plus d'attention pour le Service Technique. Cet entretien est cependant gourmand en main d'œuvre, car il comprend :

- un nettoyage et un désherbage réguliers,
- l'effleurage, qui consiste à retirer les fleurs fanées pour favoriser l'apparition de nouvelles fleurs,
- une fréquence de passage plus importante.







## Liste des plantes utilisées pour réaliser le fleurissement de la commune de Corbreuse :

### Annuelles :

- Bégonia
- Coléus variés
- Sauge rouge et bleue
- Rose d'Inde
- Coréopsis
- Cinéraire maritime
- Pétunia
- Lobélia bleu et blanc
- Géranium lierre
- Amarante Ott Biscuit
- Canna
- Nigelle bleue
- Œillet d'Inde
- Ostéopernum
- Cosmos carioca
- Sanvitalia jaune
- Scaevola
- Plectranthus panaché
- Pennisetum vert
- Helenium dakota gold
- Dipladenia
- Tithonia
- Ricin sanguin
- Mina lobata
- Thunbergia

### Vivaces :

- Primevère Coucou des jardins
- Rose Trémière
- Géranium vivace
- Iris



- Delphinium
- Heuchère
- Clématite
- Lavande papillon
- Millepertuis
- Rosiers
- Cœur de Marie
- Arum blanc
- Achillée
- Astilbe
- Centaurea montana
- Dianthus
- Hemerocalle
- Leucanthemum
- Lysimache
- Phlox
- Sauge rose
- Œillet Scent first
- Œillet mignardise
- Stipa pony tails
- Gaura
- Giroflée
- Erodium

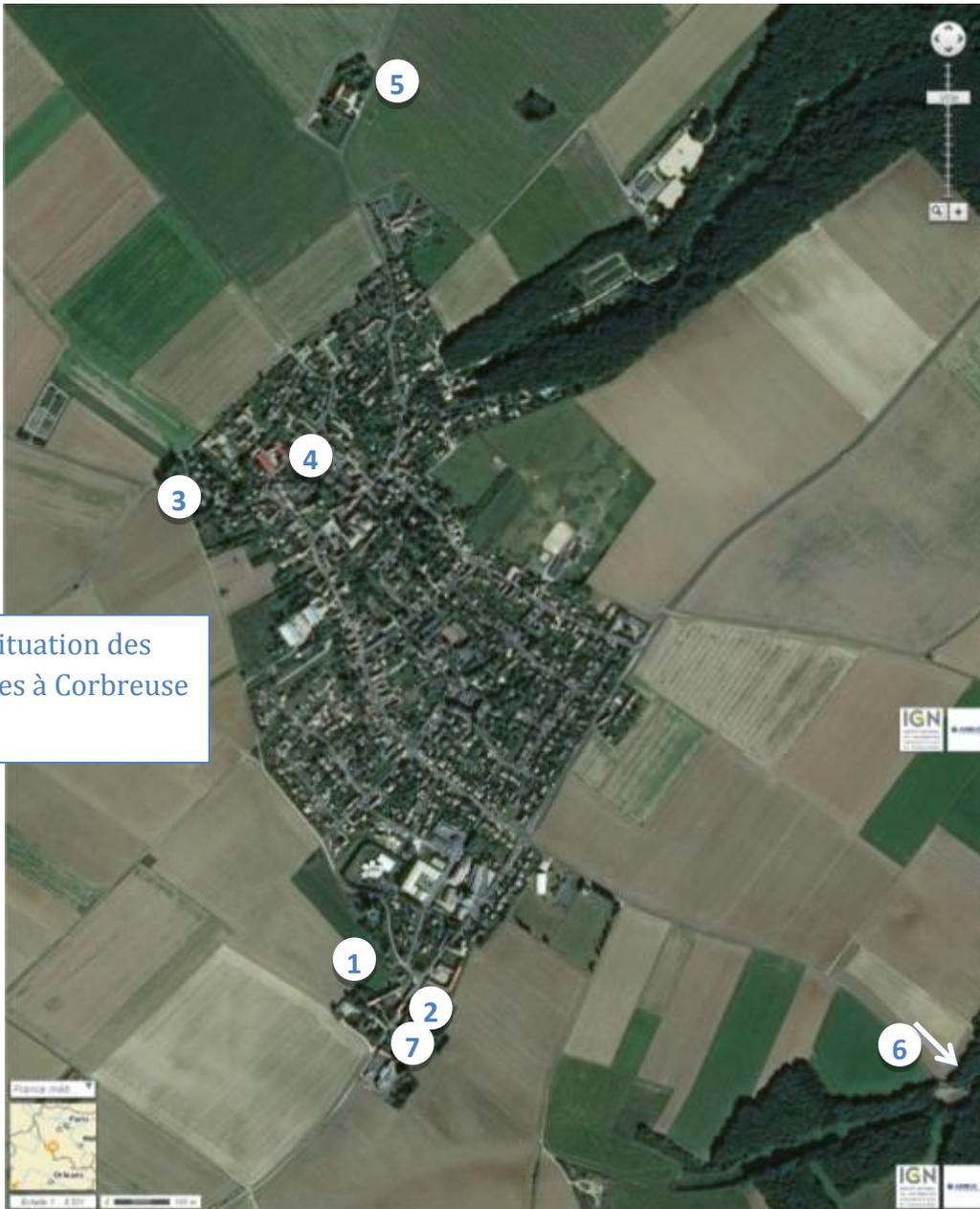
### Autres :

- Plumbago

- Léonotis

## E. Les mares

Situation des mares à Corbreuse



Les mares sont des espaces privilégiés où la faune et la flore peuvent s'épanouir avec plus ou moins de succès.

Celles répertoriées à ce jour sur le territoire communal sont de forme, de type d'alimentation et de contexte variables : abreuvoir pour les animaux, drainage des champs, ....

Les mares ont toujours occupé un rôle important dans la régulation et l'épuration des eaux, à condition qu'une flore développée et une faune en bonne santé puissent y exister et ainsi y garantir un écosystème équilibré et durable.

- 1 La Grenouillère
- 2 Le Plessis
- 3 Trou des Saules
- 4 Chemin des Anes
- 5 Ferme Durand
- 6 Ferme du Trouvilliers
- 7 Grange de Paris





Chaque mare constitue un milieu de vie à part entière permettant l'épanouissement d'espèces végétales et animales tout à fait spécifiques.

Beaucoup d'espèces vivant dans les mares sont, hélas, rares et menacées : plantes aquatiques, musaraignes aquatiques, batraciens (grenouilles, crapauds, tritons), insectes aquatiques (notamment les libellules).

Des affiches d'information sont progressivement installés pour commencer à sensibiliser les habitants à la richesse et au respect de ces espaces.

# La mare du Trou des Saules



L'écosystème-mare présente un intérêt incontestable. Les mares renferment sur un très faible pourcentage de l'espace une grande concentration d'espèces animales ou végétales : les mares constituent des îlots de biodiversité.

Milieu riche en biodiversité

Gestion intégrée des eaux pluviales dans l'environnement

Valeur paysagère et récréative

Relais dans les continuités écologiques



Abreuvoir pour la faune

Retenue des eaux de ruissellement



Stockage du carbone production d'oxygène

Piégeage et recyclage des polluants de l'eau

---

*Exemple d'affiche de sensibilisation des habitants*

---

## 2. DEVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

### A. La DDmarche®

En tant qu'acteur de la CCDH (Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix) notre village est particulièrement impliqué dans les projets de la DDmarche®.

Cette démarche propose un chemin en six étapes en vue de l'amélioration continue vers le développement durable

L'objectif est de mettre en œuvre rapidement un plan d'actions de développement durable très opérationnel à l'échelle du territoire intercommunal et décliné dans notre commune. Par exemple : la réhabilitation et la mise en valeur de chemins de randonnée.

Corbreuse est très soucieuse de notre responsabilité quant à l'entretien vertueux de notre territoire, au respect de la biodiversité et de notre espace agricole. Le personnel des services techniques est très sollicité dans ce sens et chacun devient ainsi un véritable acteur de ce projet.



### B. La gestion de l'eau

#### Le paillage

Très avantageux pour un fleurissement durable, les paillages ont un rôle de protection des sols : ils maintiennent l'humidité, assurent une protection thermique et une réduction du développement des adventices. De plus, ils fertilisent les sols dans le cas des paillages organiques. Ainsi, il est possible d'économiser arrosages, désherbages et fertilisations. La commune est dotée d'un broyeur depuis 2015 à cette fin.



#### L'arrosage

En pratique, les agents respectent les règles d'usage suivantes :

- arroser le matin (ou en fin de journée) pour éviter que l'eau ne s'évapore et que les plantes présentent des brûlures,
- arroser moins souvent mais plus copieusement pour que l'eau pénètre en profondeur.

## La gestion de l'eau

Corbreuse a toujours géré son eau et son assainissement elle-même, en régie publique. L'alimentation du village se fait à partir de deux puits : la Grenouillère et les Yèbles. Une exception dans la communauté de communes qui a permis jusqu'ici de maîtriser les consommations et les coûts (le m<sup>3</sup> d'eau y est le moins cher de la CCDH). La commune planche actuellement sur son futur schéma directeur de l'eau. La priorité : obtenir une interconnexion de sécurité et, à terme, intégrer une régie intercommunale. Cela permettra de conserver les avantages d'une gestion directe en bénéficiant des moyens d'un regroupement de communes.

La commune fait la promotion depuis de nombreuses années auprès des concitoyens d'une gestion raisonnée de l'eau :

- économie de consommation,
- récupération d'eau de pluie.

## C. La Rhizosphère

La commune de Corbreuse, contrairement à certaines communes de la région possède sa station d'épuration.

Depuis le mois de juillet 2009, la rhizosphère de Corbreuse est en fonctionnement pour assurer le traitement écologique des boues issues de la station.

La station d'épuration de Corbreuse utilise les procédés biologiques à cultures libres dites à « boues activées ». Dans ces procédés, les bactéries se développent dans des bassins alimentés d'une part en eaux usées à traiter et d'autre part en oxygène par des apports d'air. Les bactéries, en suspension dans l'eau des bassins, sont donc en contact permanent avec les matières polluantes dont elles se nourrissent et avec l'oxygène nécessaire à leur assimilation.



Les boues liquides (contenant plus de 95 % d'eau) issues de la station sont pompées puis étalées sur les 8 lits de roseaux. Le lixiviat\* qui s'écoule par infiltration au travers des lits drainants est renvoyé vers la station. L'extraction des boues se fait de manière automatique et régulière, de ce fait, la teneur en boues est pratiquement constante dans le bassin d'aération et dans le clarificateur. Il en résulte une constante dans la qualité de l'eau épurée rejetée dans les étangs. Les roseaux grâce à l'action de l'air, des bactéries et de leurs rhizomes, déshydratent les boues.

Tous les cinq à sept ans, il faut procéder à l'évacuation des boues sèches; elles peuvent ensuite, après analyse, être épandues comme engrais sur les surfaces agricoles par un épandeur à fumier.

Le roseau développe un réseau très dense de racines appelé rhizosphère. Elle permet une pénétration d'oxygène au cœur des boues en favorisant la ventilation naturelle du massif drainant.

L'activité bactérienne intense le long des racines aboutit à une minéralisation importante des boues. Il en résulte l'absence d'odeur pendant la minéralisation et au cours de l'épandage, et une capacité accrue de stockage des boues (cinq ans minimum)

A ce jour il s'agit du procédé le plus économique et le plus écologique pour le traitement des boues issues des stations d'épuration.

\* lixiviat : liquide résiduel qui provient de la percolation de l'eau à travers les déchets.



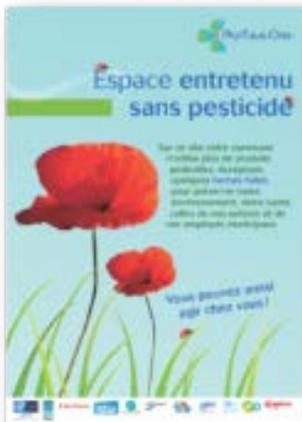
## D. La gestion raisonnée des produits chimiques

### La fertilisation

Les massifs sont soumis à l'arrachage des annuelles et des bisannuelles et à un arrosage parfois susceptible de lessiver les éléments nutritifs du sol. Afin d'améliorer l'enracinement et la croissance des plantes, il est utile de fertiliser les massifs. C'est un processus consistant à apporter au milieu de culture les éléments minéraux nécessaires au bon développement des plantes. Ces amendements organiques sont constitués de matière organique, minéralisée ou non (compost, purin...); ils ont, de plus, la particularité d'améliorer la structure du sol. Leur minéralisation est progressive et libère les éléments au fur et à mesure de la croissance des plantes.

### Zéro produit phytosanitaire

La commune de Corbreuse adhère depuis plusieurs années au programme de prévention des pollutions par les produits phytosanitaires, Phyt'Eaux Cités. Cet aspect environnemental est particulièrement sensible sur le territoire de Corbreuse puisque les eaux de ruissellement se déversent dans le bassin supérieur de l'Orge, non loin de ses sources.



Ce programme vise à sensibiliser les services communaux de voiries et espaces verts pour les inciter à limiter l'emploi de ces produits. Ces bonnes pratiques sont reconnues pour la commune puisque celle-ci bénéficie du label 4 trèfles (mention Zéro Phyto) à ce titre.

La Commission Espaces Verts a décidé de davantage communiquer sur ces principes à partir de cette année, par l'apposition de panneaux informatifs et donc d'incitation aux bonnes pratiques également chez les concitoyens.

L'ensemble des espaces communaux (espaces verts, voiries, cimetière) est entretenu uniquement en techniques alternatives.



## E. La gestion de la tonte

### Le fauchage tardif

Il a pour principe de laisser la végétation se développer pendant les périodes printanière et estivale afin de laisser prospérer la faune et la flore et leur permettre d'accomplir leur cycle (exemple : étangs des Chitries). L'aspect négligé de ces espaces peut être interprété comme un laisser-aller. C'est pourquoi il est prévu de communiquer sur les multiples intérêts des pratiques de gestion alternative des espaces verts auprès des habitants.

### Désherbage

Du fait de l'engagement Phyt'Eaux Cités, le Service Technique ne peut procéder que manuellement (binette) ou par désherbage thermique (système Herbiogaz : entretien des voiries, des allées, du cimetière et de la station d'épuration). Il en résulte une adaptation de la fréquence de passage des agents et un besoin de communication auprès des habitants.



## F. Le patrimoine bâti

Corbreuse est une commune qui a beaucoup grandi depuis 40 ans puisque sa population est passée de 577 habitants en 1977 à 1750 aujourd'hui. Si la majorité des habitations sont donc récentes, nombre de bâtiments rappelle contrario les caractéristiques beauceronnes du village historique. Plusieurs *corps de ferme* dont plusieurs encore en activité sont à ce titre des témoins de ce caractère.



Le « *Château de Coignières* » est l'ancienne résidence des seigneurs de St Périer (rue des Montceaux) et date du XVIII<sup>e</sup> siècle ; on peut y admirer un magnifique escalier en bois d'origine.

L'église *Notre Dame de l'Assomption* construite au XII<sup>e</sup> siècle est placée sous le vocable de la Ste Vierge. Elle est inscrite aux Monuments Historiques depuis 1950.

A l'intérieur, un magnifique retable du 18<sup>e</sup> et une vierge à l'enfant en bois peint du XVI<sup>e</sup> siècle. Son clocher est visitable chaque année dans le cadre des Journées du Patrimoine.



*La Mairie-Ecole* : dès 1884, les locaux de l'école communale se révèlent exigus : la municipalité envisage alors la construction d'un bâtiment destiné à accueillir la nouvelle école et la mairie. Cet édifice est inauguré en 1903.



Le *vieux château d'eau* : un réservoir en ciment armé avec une tour de 9m fut construit aux Montceaux en 1922 afin d'alimenter le village en eau potable. Ce réservoir est composé d'une pompe à fourreau, d'un moteur à essence, de canalisations et du matériel nécessaire au débit de forage ; ce château d'eau donnant des signes de faiblesse, on ne le conserva que pour constituer une réserve d'eau en cas d'incendie ; des amateurs d'astronomie y firent de nombreuses observations du fait de la position privilégiée de cet édifice. En 1972 un nouveau château d'eau voit le jour au lieu-dit de la Grenouillère.

### Affichage et éclairage

La Commune contrôle l'ensemble des affichages publicitaires y compris pour les affichages sur domaine privé et fait appliquer le règlement et les taxes de publicité sur le domaine public.

L'éclairage public a fait l'objet d'une étude en 2015 et verra un projet de remplacement ambitieux puisque la totalité des 248 luminaires de la commune se remplacée sur 3 ans. Les nouveaux équipements sont dotés de lampes LED dont l'extinction est automatisée selon le degré de luminosité réelle.



### 3. ANIMATION ET VALORISATION

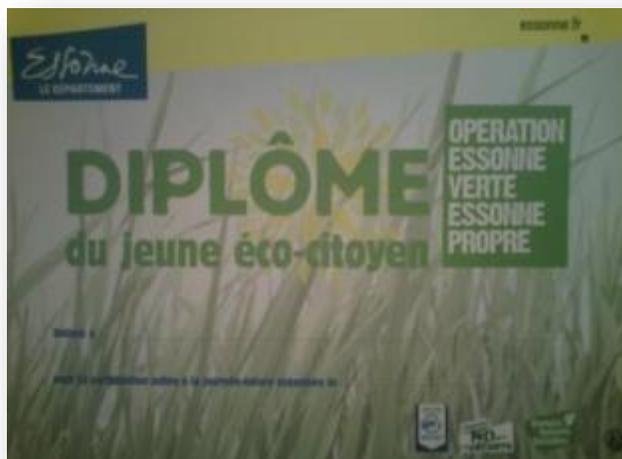
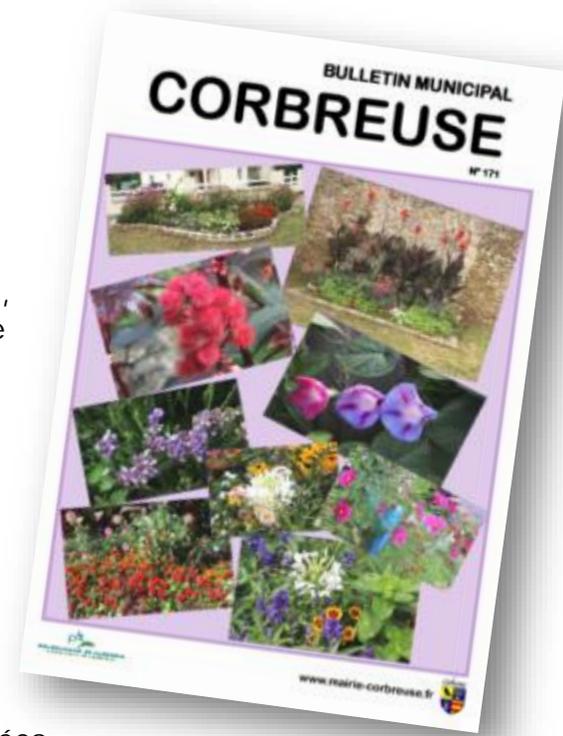
#### A. La promotion de la démarche de fleurissement

Afin d'informer les concitoyens sur les différents projets, le fleurissement, l'aménagement des espaces, etc des articles paraissent régulièrement dans le bulletin municipal et dans le flash info. Ces supports de communication sont relayés par le site internet de la commune.

#### B. Les animations scolaires et périscolaires

##### Essonne verte Essonne propre

Chaque année, les jeunes corbreusois sont invités à participer à la journée Essonne verte – Essonne propre. L'occasion de sensibiliser de façon concrète les jeunes générations à l'éco-citoyenneté, et pour l'équipe enseignante de capitaliser de façon pédagogique autour des valeurs véhiculées par l'événement. A l'issue de cette journée, un diplôme leur est remis pour marquer cet événement.



## Hôtel à insectes

L'hôtel à insectes est une installation qui permet d'optimiser la présence, par la survie hivernale d'insectes et d'arachnides qui sont souhaités notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées. L'été, il peut également servir de support de ponte à certaines espèces comme les abeilles maçonnes.

Les insectes auxiliaires sont très utiles pour lutter contre les parasites des jardins, potagers, espaces fleuris cultivés sans pesticides chimiques : leur fournir un abri permet de favoriser cette faune bénéfique en se nourrissant des espèces nuisibles ou assurent la pollinisation. L'autre avantage est qu'on contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire.

L'installation de l'hôtel à insectes à l'école des Blés en Herbe a aussi une vertu pédagogique : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage !



## Activité jardinage au Centre de loisirs

Des carrés de potager ont été créés fin 2015 et mis à la disposition du Centre de loisirs pour initier les enfants au jardinage. L'activité vient de démarrer.



## C. La participation des habitants

### Sensibilisation

Il convient de conserver et renforcer le résultat du Service Technique par un travail au quotidien et une collaboration continue des habitants dont la participation active est constante pour faire du village une jolie vitrine fleurie.

Afin d'amener chacun à agir, il est également proposé à la population du village de venir récupérer du broyat produit par le service technique, ce qui amène ainsi le développement durable dans chaque jardin de la commune.

De même, pour garder la commune propre, plusieurs distributeurs de sachets et poubelles pour déjections canines ont été implantés fin 2015.



### Concours de fleurissement

En 2016, le concours de fleurissement est relancé. Il a pour objectif de récompenser les habitants qui fleurissent les abords de leurs habitations, de leurs jardins, de leurs balcons ou encore de leur commerce.

Ce geste, qui va de pair avec le travail de fleurissement effectué par la commune, participe ainsi à valoriser et embellir le village. Ce concours est ouvert à tous les habitants qui désirent y participer, sans obligation d'inscription préalable. Le jury est composé d'élus (commissions espaces verts) et de personnes qualifiées désignés par la municipalité, et passera par deux fois dans chaque rue du village pour apprécier le résultat du fleurissement de chaque maison sur la base des éléments d'appréciation suivants :

- o visibilité des espaces paysagers aménagés : seuls les aménagements visibles de la rue, à la fois par le public et le jury, seront pris en compte
- o appréciation paysagère et végétale : qualité et l'originalité de la composition, harmonie de l'ensemble et sa contribution au fleurissement collectif, diversité des végétaux, propreté, respect des conditions de sécurité dans l'utilisation de jardinières et suspensions
- o respect de l'environnement (gestion raisonnée de l'eau et des produits chimiques)



Les récompenses des lauréats seront remises lors de la cérémonie du souvenir du 11 novembre.



Exemple d'affiche de sensibilisation des habitants



## Un arbre, des enfants

Depuis une vingtaine d'années, la municipalité plante symboliquement un ou plusieurs arbres pour célébrer la naissance des nouveaux corbreusois ! Une espèce nouvelle est choisie chaque année contribuant à la biodiversité sur le territoire.



### Un arbre, des enfants

Planter un arbre pour célébrer la naissance d'un bébé dépasse la simple tradition.

C'est un geste fort et symbolique, chargé d'espoir, car **l'arbre est un symbole**.

Pour l'arbre, comme pour l'enfant, c'est la vie qui commence, c'est également créer un lien entre l'enfant et la nature.

C'est ainsi que **samedi 14 juin** a eu lieu cette cérémonie pour les 23 enfants de CORBREUSE nés en 2013, pour lesquels un Liquidambar, arbre aux feuilles caduques qui ne passe pas inaperçu à l'automne avec son feuillage or, pourpre ou cuivre porté par un tronc long et bien droit, qui lui donne un aspect majestueux et très ornemental.

Un apéritif a été offert aux parents, sous le soleil, aux Chitries, lieu de la plantation.

## 4. PROJETS

### Point sur les projets annoncés en 2015 :

Arches d'entrée de village	Installation effectuée en mai 2016	
Surfaces en jachère fleurie	Premier essai à la Gambade au printemps 2016. Les fleurs seront à la disposition des promeneurs.	
Accueil des Chitries	Nouveau mobilier pour pique-nique (tables, bancs, poubelles) : mise en place effectuée en juin 2016.	
Jardins familiaux	2 terrains identifiés mais pas encore validés : Montpiquet 3000m <sup>2</sup> , La Grenouillère 900m <sup>2</sup> Annonce dans le bulletin municipal : 3 à 4 familles intéressées pour débiter.	
Communication sur Phyt'Eaux Cités	Apposition de panneaux d'information et insertion dans le bulletin municipal.	

### Nouveaux projets 2016-2017 :

Les berges des étangs : chantier citoyen	Projet à l'étude avec le concours du Sibso et du Siarce avec des citoyens et/ou jeunes volontaires
Les mares, patrimoine écologique	Identification des mares sur la commune : recherche de parties prenantes (Sibso, associations,..) pour initier un état des lieux biologique
L'éclairage public	Remplacement de la totalité des 248 luminaires par des lampes à LED avec extinction automatique selon la luminosité